BULLETIN N°26-31 – *Mars 2010*

OBSERVATOIRE
des Vacances et des Loisirs
des Enfants et des jeunes

Organisation du temps libre et pratiques collectives

(1) De la maternelle à l'école primaire

Les études portant sur les loisirs des enfants et des jeunes s'intéressent le plus souvent à leurs pratiques culturelles ou sportives (Octobre 2004, Muller 2005), voire plus récemment pour les adolescents à leur utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Metton-Gayon 2009) ou pour la petite enfance aux modes de garde (Blanpain 2006, Bailleau 2010). Or si les derniers rapports internationaux retiennent la participation aux activités de loisirs et de vacances, et notamment l'accès aux services et équipements collectifs, parmi les indicateurs du « bien-être » des enfants (OCDE 2009, UNICEF 2007, Commission Européenne 2006 à 2009), force est de constater qu'on dispose en France de peu d'études traitant cette question. L'accent se porte en effet le plus souvent soit sur le temps périscolaire (Annian, Bauer 2007) soit sur les vacances (Crédoc 1999, Rosenwald 2005).

L'enquête réalisée par l'INSEE en 2003 sur le thème « Education et famille »[1] offrait à l'OVLEJ l'opportunité d'analyser l'accès des enfants et des adolescents aux activités et accueils collectifs de loisirs sur l'ensemble de leurs temps de vie. Ce bulletin ouvre une série de trois numéros présentant les résultats de cette analyse. Ce premier numéro porte plus spécifiquement sur l'organisation du temps libre et les pratiques des enfants de la maternelle au primaire, le second s'intéressera aux collégiens et lycéens et le troisième proposera une synthèse de ces résultats et les perspectives qui s'en dégagent en terme de développement des accueils et pratiques collectives.

L'enquête de l'INSEE (EPCV 2003) dont nous avons exploité les données[2], avait pour objectif d'interroger dans leur globalité les pratiques et attitudes éducatives des parents. Parmi celles-ci, elle s'intéressait à l'organisation du temps péri et extrascolaire et des vacances d'été des élèves de la maternelle au lycée. Notre étude s'est plus particulièrement centrée sur les pratiques collectives : accueil le soir après la classe ou le mercredi, pratique d'une activité de loisirs en club, en conservatoire ou association et pour les vacances d'été, séjour en groupe organisé (colo, camp…), fréquentation d'un centre aéré ou d'un club pour adolescent, séjour linguistique (cf. encadré Définition des pratiques). Mais afin d'examiner la place qu'elles occupent dans l'organisation du temps libre des enfants et des jeunes, nous avons également pris en compte les pratiques familiales ou « informelles » observées dans l'enquête et intervenant dans cette organisation du temps : vacances d'été[3] en famille, avec ou sans les parents, prise en charge parentale ou familiale du temps après la classe ou le mercredi[4], et pour les collégiens et lycéens, séjours avec des amis sans encadrement, lecture, télévision, jeux video et internet.

---

[1] Jusqu'en 2004, les Enquêtes Permanentes des Conditions de Vie des ménages (EPCV) étaient menées trois fois par an, celles-ci comportaient une partie fixe (dite «indicateurs sociaux ») et une partie variable, sur une thématique spécifique.

[2] Les questions portaient notamment sur l'organisation de la scolarité, le choix de l'établissement, les contacts avec les enseignants, l'aide aux devoirs, l'argent de poche, voire sur les conflits parents/enfants. La thématique de l'aide aux devoirs est au centre des travaux publiés à partir de cette enquête (Gouyon 2004, Rosenwald, Tomasini 2005).

[3] En revanche, l'analyse n'intègre pas le travail rémunéré, et les cours et stages effectués durant cette période et observés par l'enquête.

[4] Concernant l'organisation du soir ou du mercredi (où était l'enfant principalement le soir entre les cours et le retour à la maison ? Où était l'enfant principalement le mercredi ?), le questionnaire proposait notamment : à la maison, chez une nourrice, chez les grands-parents, chez des amis.

L'objectif est de **décrire la participation des enfants et des jeunes aux pratiques collectives et identifier les facteurs** pouvant intervenir dans l'accès à celles-ci : âge de l'enfant, nombre d'enfants dans la famille, niveau socioculturel et socioéconomique de celle-ci (revenu, niveau d'études des parents, Profession et Catégorie Socioprofessionnelle), modes d'organisation du travail des parents (activité professionnelle, temps plein ou partiel, variabilité et souplesse des horaires…), type d'agglomération[5]. A partir de cette première étape, nous avons cherché à dégager **des modes d'organisation temps libre** et **des typologies de pratiques**, **en observant leurs évolutions de la maternelle au lycée** (cf. encadré Méthodologie).

Source

L'EPCV « Education et famille » a porté sur un échantillon de 4 114 ménages résidant en France métropolitaine, et pour chaque ménage un enfant était tiré au sort parmi ceux de 2 à 25 ans scolarisés à la rentrée 2003. L'enquête a été réalisée durant sur l'année scolaire 2002-2003. Notre étude s'intéressant à l'organisation du temps libre et particulièrement à la fréquentation des accueils collectifs, nous avons exclu de l'échantillon traité les enfants non scolarisés pendant l'année de référence et ceux suivant des études supérieures. L'analyse porte sur un échantillon de 3 456 enfants et adolescents scolarisés en 2002-2003 de la maternelle au lycée, une variable de pondération INSEE permettant de redresser l'échantillon par rapport à la structure de la population de référence

Méthodologie

L'analyse s'est déroulée en trois phases :

1- Des **modèles de régression logistique** ont été réalisés pour chacune des pratiques, intégrant les variables cités ci-dessus. Soulignons que l'effet spécifique d'une variable ne s'observe que par rapport à l'ensemble des variables retenues. La situation de référence choisie est la situation modale (revenu 23 à 27 000 €, personne de référence ouvrier, enfant de 14 à 17 ans, parents actifs, agglomération de plus de 100 000 habitants…). Les modèles ont été réalisés sur l'échantillon pondéré pour garder la structure de la population de référence mais avec des coefficients normés (pondération normalisée de moyenne 1) afin de conserver les écarts types et la validité des tests de significativité.

2- Une **Analyse des Correspondances Multiples** (analyse d'homogénéité s'agissant de variables nominales) a été effectuée sur l'ensemble de l'échantillon. Ce type d'analyse fournit une représentation synthétique de l'ensemble des relations entre les pratiques.

3- L'ACM qui situe les individus en fonction de la similitude leur participation à l'ensemble des pratiques a permis de réaliser une **Classification** (en nuées dynamiques). Celle-ci regroupe les individus ayant les comportements les plus homogènes en classes. Celles-ci sont décrites à partir de la distribution des différentes pratiques au sein de chacune d'entre elles, de leur position sur les dimensions de l'ACM, et des caractéristiques des individus qui la composent. Afin d'isoler là encore, l'impact spécifique de la situation de handicap, nous avons réalisé des modèles de régression sur l'appartenance à chacune des classes.

[5] Les travaux sur l'accès aux pratiques de loisirs (Octobre 2004, Muller 2005), de vacances (OVLEJ 2007, 2008), ou sur la fréquentation des accueils collectifs de loisirs (Le Floc'h 2005) ont mis en évidence l'impact de ces différentes variables pour l'ensemble de la population. Enfin, le développement de politiques locales de soutien aux loisirs de proximité laisse supposer que l'accès à ces derniers peut varier selon les territoires.

Un impact majeur de l'âge

L'âge constitue, parmi l'ensemble des variables utilisées (cf. ci-dessus), le facteur ayant l'impact le plus fort pour l'ensemble des pratiques étudiées, devant les caractéristiques socio économiques des familles, les modes d'organisation du travail des parents, voire même le niveau de scolarité. Ainsi au sein d'un même niveau (maternelle, primaire, collège, lycée) on observe des seuils dans l'évolution des pratiques (graphique 1). L'analyse de cette évolution nous a conduit à construire sept tranches d'âge qui rythment celle-ci (graphique 2), et sont apparues les plus discriminantes. Les traitements statistiques réalisés et utilisant ces catégories plutôt que le niveau de scolarité s'étant avérés plus pertinents, nous privilégierons donc l'approche par âge même si la référence à la scolarité reste présente.

Nous présentons les résultats des analyses conduites pour l'ensemble de la population enquêtée de la maternelle au lycée, en deux temps. Ce numéro du bulletin de l'OVLEJ porte sur l'organisation du temps libre des élèves de la maternelle au primaire, le prochain s'intéressera à celle des collégiens et des lycéens.

Graphique 1 : **Evolution de la distribution des pratiques selon l'âge**

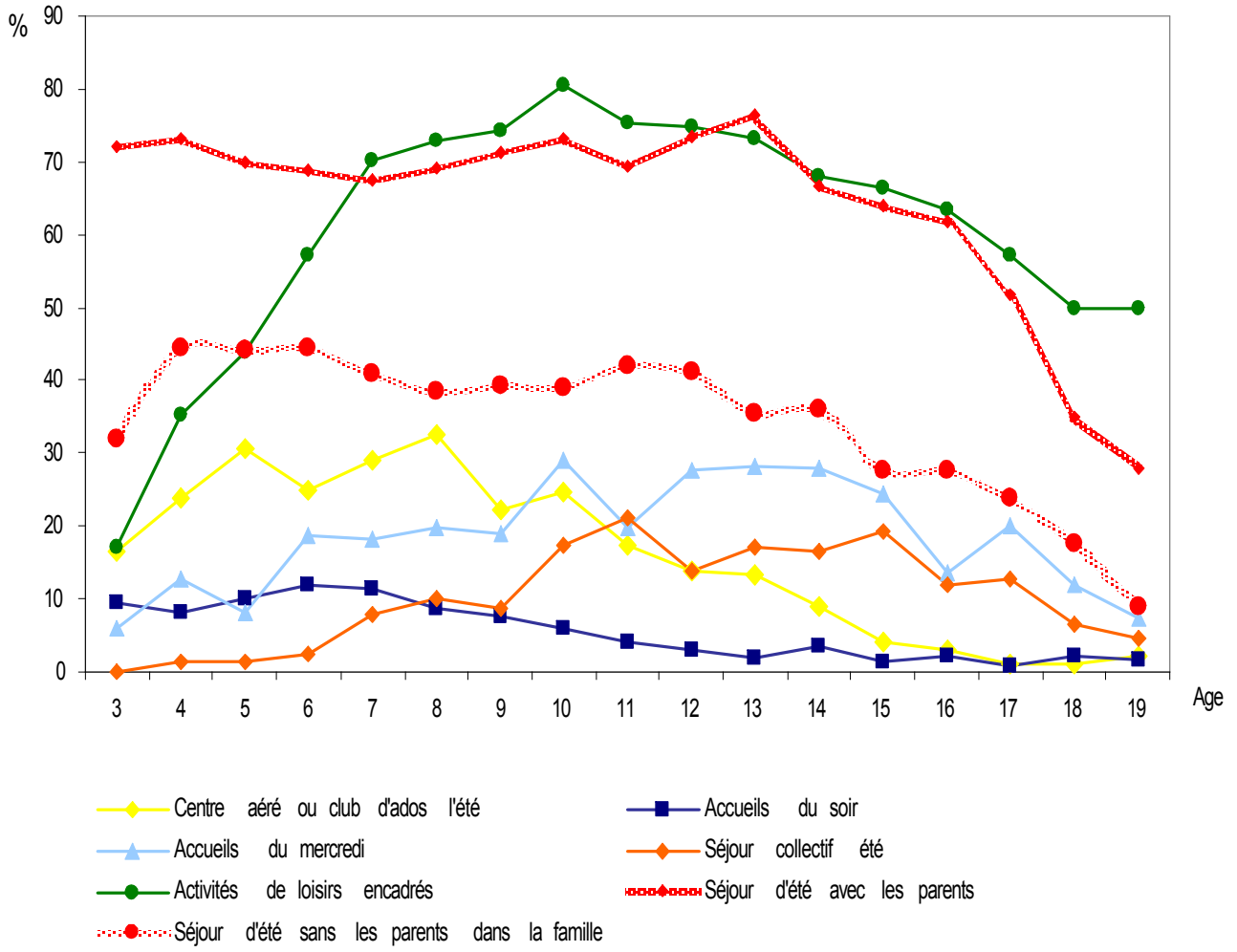

Définition des pratiques

▪ **Accueils du soir :** à la question « *où était l'enfant principalement le soir entre les cours et le retour à la maison ?* », le questionnaire de l'INSEE proposait notamment deux modalités de réponse : « *étude, garderie, centre de loisirs* » (5 % de la population) et « *club (sportif, de musique…), centre aéré* » (0.5 %). Les expressions « centre de loisirs » et « centre aéré » désignant dans le langage courant le même type d'accueil, dénommé dans la réglementation aujourd'hui en vigueur[1] « accueil de loisirs », nous avons donc dû regrouper ces deux modalités, « *étude, garderie, centre de loisirs* » et « *club (sportif, de musique…), centre aéré* » en une seule catégorie. Celle-ci inclut ainsi l'ensemble des types d'accueils proposés aux enfants après la classe.

▪ **Accueils du mercredi :** on retrouve pour la question « *Où était l'enfant principalement le mercredi ?* », les deux items précédemment utilisés pour le temps périscolaire du soir : « *club (sportif, de musique…), centre aéré* » (qui concerne pour le mercredi 16 % de la population interrogée) et « *étude, garderie, centre de loisirs* » (3 %). Nous avons également rassemblé ces deux modalités en une seule, désignant ainsi l'ensemble des types d'accueils proposés aux enfants le mercredi.

▪ **Activité de loisirs encadrés** : selon la définition du questionnaire de l'INSEE, il s'agit d'activités sportives ou artistiques pratiquées « *en club, association, conservatoire ou cours particuliers* », quel que soit le moment ou la régularité de ces pratiques.

▪ **Centre aéré ou club d'ados l'été** : cette catégorie reprend la modalité de réponse telle qu'elle était proposée par le questionnaire pour les vacances d'été, et correspond ainsi aux « accueils de loisirs » et « accueils de jeunes » regroupés dans la réglementation sous l'appellation « accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif sans hébergement ».

▪ **Séjour collectif l'été** : cette catégorie reprend la modalité de réponse du questionnaire « *l'enfant est parti sans ses parents avec un groupe organisé l'été dernier* », elle correspond aux termes du langage courant « colonies de vacances » ou « camps » et met l'accent sur le caractère collectif de ces séjours. Leur durée n'étant précisée, sont ici rassemblés l'ensemble des types de séjours distingués par la réglementation, séjours courts (1 à 3 nuits), séjours de vacances (4 nuits et plus) et séjours dits spécifiques (sportifs, artistiques ou culturels), à l'exception des **séjours linguistiques** différenciés des autres dans le questionnaire.

La durée des **séjours de vacances avec les parents** ou **sans les parents chez un membre de la famille** n'est pas non plus précisée, sont ainsi inclus des types de pratiques habituellement distinguées (vacances ou longs voyages de 4 nuits et plus, courts voyages de 3 nuits et moins).

1- **Code de l'action sociale et des familles,** Partie réglementaire, livre II, titre II, chapitre VII : mineurs accueillis hors du domicile parental, *codifié par le décret n° 2004-1136 du 21 octobre 2004, modifié par les décrets n° 2005-1554 du 09 décembre 2005, n° 2006-923 du 26 juillet 2006 et n° 2009-67 9 du 11 juin 2009*

Graphique 2 : **Evolution de la distribution des pratiques selon les tranches d'âge**

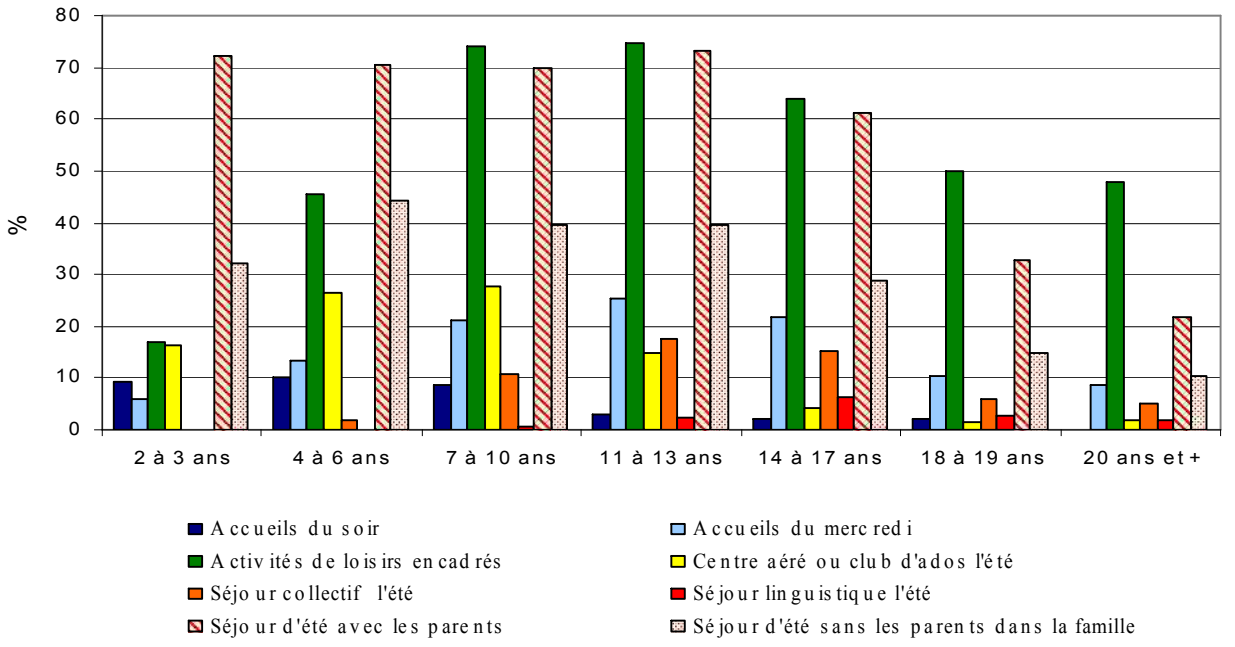

Graphique 3 : **Impact des tranches d'âge sur l'accès aux pratiques**

A caractéristiques socio économiques et organisation du travail des parents comparables

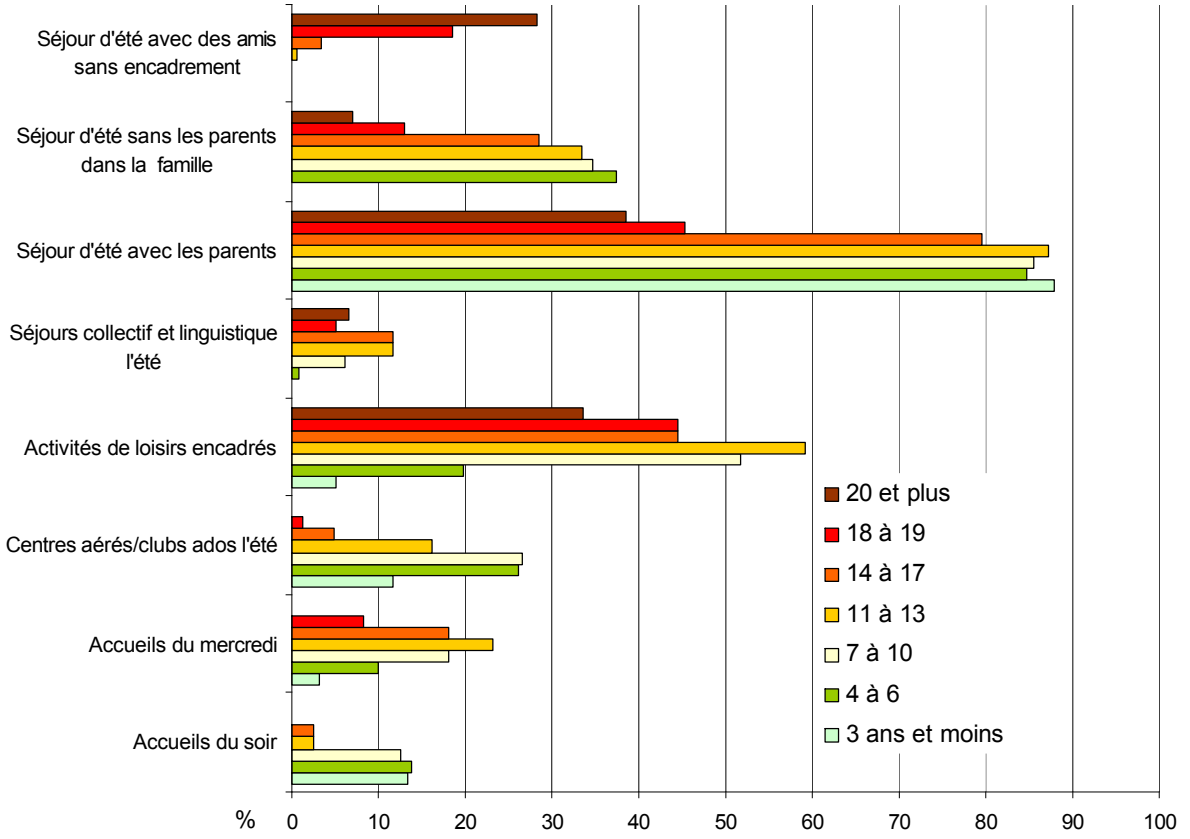

Lecture : ce graphique présente l'impact spécifique de la tranche d'âge sur l'accès à chacune des pratiques, les caractéristiques socioéconomiques de la famille et les modalités d'organisation du travail des parents étant comparables (cf. les résultats des modèles de régression logistiques), la tranche d'âge de référence était 14-17 ans.

A la maternelle, de 3 à 6 ans

Parmi les élèves de maternelle, les pratiques des 2-3 ans se distinguent de celles des 4-6 ans (graphiques 1 à 3). **La première année de scolarisation apparaît en effet comme une phase de transition.** Si l'organisation du temps après la classe est comparable quelle que soit la tranche d'âge, la fréquentation des accueils collectifs le mercredi, mais surtout l'été augmente fortement à partir de 4 ans. Il en est de même pour les départs en vacances sans les parents chez un membre de la famille. Mais la différence la plus forte s'observe pour les activités de loisirs encadrées, sportives ou culturelles. Les effectifs des 2-3 ans n'étant pas suffisants pour les traitements statistiques, nous les avons effectués d'une part sur l'ensemble des élèves de maternelle et d'autre sur la seule tranche d'âge des enfants 4-6 ans, afin de pouvoir identifier la spécificité des pratiques de ces derniers.

Après la classe

A la fin de la journée scolaire, quelle que soit la tranche d'âge, 72 % des élèves de maternelle rentrent directement chez eux, 11 % sont pris en charge par une personne rémunérée, 7 % par un membre de la famille ou des amis et 10 % fréquentent les accueils collectifs du soir (graphiques 1 à 3). **L'organisation de la fin de journée scolaire et notamment la fréquentation des accueils collectifs** dépendent, comme on pouvait s'y attendre, essentiellement de **l'activité féminine et des contraintes liées à la répartition du temps de travail parental**. (tableau 3*)*.

Les enfants dont la mère est inactive (36 % des élèves de maternelle) rentrent directement à leur domicile après la classe (94 % d'entre eux)[6]. Seuls 3 % fréquentent un accueil collectif à la fin de la journée, voire seulement 1.5 % quand leur mère se déclare femme au foyer (25 % des élèves de maternelle, tableau 3). L'inactivité du père, plus rare (6 % de cette population), favorise également le retour à la maison après la classe (93 % des enfants de pères inactifs) mais n'a pas d'impact sur la fréquentation des accueils collectifs.

Quand les parents occupent un emploi, l'organisation de la fin de journée apparaît dépendre de la répartition de leurs disponibilités au cours de la semaine[7].

Si l'un d'eux travaille habituellement le samedi (soit 22 % des élèves de maternelle), il pourra plus aisément aller chercher l'enfant à la fin de la journée d'école, et celui-ci fréquentera peu l'accueil collectif du soir (7 % et 13 % pour ceux dont les parents ne travaillent jamais le samedi). A l'inverse, quand le père se rend disponible le mercredi pour son ou ses enfants (5 % des élèves de maternelle), la pratique des accueils collectifs après la classe s'avère deux fois plus répandue qu'en moyenne (21 %).

A partir de 4 ans (tableau 3), **intervient une modulation plus fine du temps de travail parental.** Ce n'est plus seulement l'inactivité de la mère qui réduit l'utilisation des accueils du soir mais également une activité à temps partiel (soit pour 27 % des enfants de cette tranche d'âge). Le travail parental le samedi ou le mercredi ne semble plus avoir d'impact. Mais la souplesse des horaires d'un deux parents (29 % des 4-6 ans) favorise la fréquentation des accueils collectifs après la classe. On peut supposer que les parents, quand ils le peuvent, choisissent de décaler leurs horaires pour que l'enfant commence sa journée à l'heure d'ouverture de la classe[8]. Par ailleurs, habiter l'agglomération parisienne augmente la probabilité de fréquenter les accueils collectifs du soir ; l'offre y est peut être plus importante qu'ailleurs et/ou le temps de trajet plus long, réduisant ainsi la possibilité pour les parents d'aller chercher leur enfant à la fin de la journée scolaire.

---

[6] Parmi les élèves de maternelle, avoir une mère inactive augmente de 29 ,3 points la probabilité de rentrer directement à la maison, intervient ensuite l'inactivité du père (+26,2), le travail dominical régulier d'un des deux parents (- 18,7 points) et un revenu inférieur à la moyenne (15 à 18 000 €, + 23,4 points). L'analyse de régression réalisée (R2=.354 et HL=918) montre également que les mères non diplômées (niveau primaire +29,7 points, p=.079) tendent à privilégier la fin de journée à la maison.

[7] La DREES relève un résultat comparable concernant l'impact d'horaires de travail atypiques, imposant des contraintes en termes de garde mais permettant de dégager du temps sur certaines plages horaires (Bressé, Le Bihan, Martin, 2007).

[8] L'enquête ne portant pas sur le temps périscolaire du matin, et les accueils collectifs avant la classe, les données recueillies par l'INSEE ne permettent pas de vérifier cette hypothèse.

Le mercredi

Si l'organisation du temps après la classe des élèves de maternelle s'avère comparable quel que soit l'âge, il n'en est pas de même pour **le mercredi. Seuls 6 % des 2-3 ans fréquentent un accueil collectif ce jour là mais 13 % des 4-6 ans** (graphiques 1 à 3). Les plus jeunes sont ainsi plus nombreux à rester chez eux (69 % et 65 % des plus de 4 ans) ou avec une nourrice (13 % et 9 %).
Indépendamment de l'âge (tableau 4), **l'activité féminine reste déterminante.** Mais son impact s'inverse selon que la mère se déclare au chômage ou « femme au foyer », la recherche d'emploi favorisant la fréquentation des accueils du mercredi (20 % des enfants concernés) alors que l'arrêt de l'activité professionnelle la réduit (6 %).

Par ailleurs, à situation professionnelle et économique comparable, ce sont les mères à faible niveau d'études qui privilégient ces accueils[9].

D'autre part, **cette offre apparaît varier davantage que celle du soir selon les territoires**, et/ou les réseaux familiaux seraient plus disponibles en milieu rural et dans les petites agglomérations pour prendre en charge les enfants ce jour là. En zone rurale, 19 % des élèves de maternelle passent le mercredi chez un membre de la famille ou des amis de leurs parents et seulement 4 % en accueil collectif ; 13 et 9 % dans les villes de moins de 20 000 habitants ; 14 et 6 % dans les agglomérations de 20 à 100 000 habitants[10]. A situation familiale comparable, les enfants vivant en milieu rural sont effectivement plus souvent accueillis par des amis ou un membre de la famille[11].

[9] 14 % des enfants dont la mère a un niveau d'études primaire ou inférieur les fréquentent et 11 % des élèves de maternelle.

[10] Si la fréquentation des accueils collectifs le mercredi dans l'agglomération parisienne concerne 28 % des élèves de maternelle, cette proportion n'est pas significativement différente de celle observée pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, à caractéristiques socio économiques et professionnels des parents comparables. On peut donc penser que la forte fréquentation des accueils collectifs le mercredi dans l'agglomération parisienne tient davantage à ces caractéristiques.

[11] + 15,4 points (situation de référence 11,2 %, R2=279 HL=.635), on n'observe pas d'impact significatif des autres types d'agglomérations.

Les vacances d'été

L'été, **71 % des élèves de maternelle partent avec leurs parents** (graphiques 1 à 3), quel que soit leur âge (tableau 5) Ce sont en effet les caractéristiques socioéconomiques de la famille qui interviennent, le taux de départ augmente en effet pour les catégories sociales aisées, vivant en milieu urbain et/ou quand la mère est active.

En revanche, **fréquenter le centre aéré l'été ou partir sans ses parents dans la famille dépend fortement de l'âge**, avec un écart encore plus marqué que celui observé pour l'organisation du mercredi. Si 26 % des plus de 4 ans vont au centre aéré l'été et 44 % sont accueillis sans leurs parents chez un membre de leur famille, ces mêmes pratiques concernent seulement 16 et 32 % des 2-3 ans (graphiques 1 à 3).

En dehors de l'âge, la fréquentation d'un accueil collectif l'été s'avère peu liée aux facteurs identifiés dans l'enquête[12] et notamment aux caractéristiques de la famille (tableau 1).

Seule l'inactivité d'un des deux parents réduit de manière significative cette pratique. A l'inverse, le travail à domicile, notamment quand il est irrégulier, la favorise, la fréquentation du centre aéré l'été par l'enfant permettant alors sans doute au(x) parent(s) de se consacrer à cette activité.

On observe le même impact du travail à domicile ou de l'inactivité parentale, mais plus fortement encore, sur les séjours sans les parents chez un membre de la famille. Ces derniers sont également privilégiés par les familles à niveau d'études élevé (tableau 6).

A partir de 4 ans, le centre aéré apparaît constituer une solution de remplacement ou de compensation pour ceux qui ne bénéficient pas de vacances avec leurs parents (tableau 1), 32 % d'entre eux le fréquente et seulement 24 % des partants.

[12] Le modèle s'avère faiblement explicatif, cf. R2 tableau 4.

Pratiquer des activités sportives ou culturelles

La pratique d'activités encadrées[13] est la plus fortement dépendante de l'âge : elle concerne 17 % des élèves de 2 à 3 ans, à 4 ans cette proportion est multipliée par deux (35 %) et atteint 45 % pour l'ensemble de la tranche des 4-6 ans (graphique 1 à 3). Ce type de pratique devient alors plus répandu que la fréquentation des accueils collectifs.

A la différence de ces derniers, les activités de loisir encadrées **s'avèrent fortement déterminées par les caractéristiques socioculturelles des parents**[14], et notamment des pères (tableau 2). Les enfants des familles les plus favorisées socialement et les plus diplômées y ont un accès privilégié. Quant à l'organisation du travail des parents, c'est son irrégularité (travail certains samedis ou à domicile de temps en temps) qui constitue un obstacle à la participation de l'enfant à une activité de loisir, régulière et qui peut se dérouler le samedi. La disponibilité du père le mercredi ou son inactivité réduisent également cette participation. Le temps partagé avec celui-ci semble alors être privilégié pour les plus jeunes enfants. Pour les 4-6 ans, seule l'organisation du samedi a en effet un impact. Enfin, les garçons participent moins que les filles à ces activités, effet que l'on n'observe pas pour les 4-6 ans. On peut penser que l'accès des filles à ce type de loisir est plus précoce.

Tableaux 1 à 6 – **Facteurs déterminant l'accès aux pratiques – élèves de Maternelle et 4-6 ans**

T1 – Fréquentation du centre aéré l'été	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	27.6 %	24.2 %
Age		
· 4-6 ans	Réf.	
· 3 ans et moins	-13.6	
Travail à domicile (un des parents)		
· Jamais	Réf.	Réf.
· Souvent	NS	NS
· De temps en temps	+15.2	NS
· Rarement	NS	NS
· Toujours	NS	NS
· Inactif	-10.5	NS
Départ en vacances l'été avec les parents		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	NS	-8.8
Fréquentation de l'accueil collectif le mercredi		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	NS	+24
Pratique d'une activité de loisir encadré		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	NS	+12.8

Maternelle R2=.055 HL=.1 / 4-6 ans R2=.110 HL=.737. Le R2 rend compte du pourcentage de la variance expliquée par le modèle, ici pour la population totale des élèves de maternelle 5.5 %, le test de Hosmer et Lemeshow indique l'ajustement du modèle aux données (avec un maximum HL=1).

Lecture : par rapport à la situation de référence, avoir 3 ans et moins réduit de 13.6 points la probabilité de fréquenter le centre aéré l'été.
* : Les résultats en italique montrent seulement des tendances statistiques (p>0.5 et <.10).
NS : l'effet de la variable n'est pas statistiquement significatif

[13] V de cramer =.209 et pour les autres pratiques v<.100. Le V de cramer mesure l'intensité du lien entre deux variables.
[14] Soulignons de plus qu'il s'agit du modèle le plus fortement explicatif.

T2 - Pratique d'une activité de loisirs encadrée	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	41.4%	35.2 %
Age		
· 4-6 ans	Réf.	
· 3 ans et moins	-32.5	
Sexe		
· Fille	Réf.	Réf.
· Garçon	-13	NS
PCS		
· Ouvrier	Réf.	Réf.
· Agriculteurs	NS	NS
· Artisans, commerçants	+37.8	+40.8
· Cadres, prof. Libérales, chefs d'entreprise	+19.3	+20.2
· Professions intermédiaires	NS	NS
· Employés	NS	NS
Niveau d'études du père		
· Technique ou professionnel court	Réf.	Réf.
· Primaire ou inférieur	-29.6	*-19.3*
· Premier cycle	NS	*(p=.052)*
· Second cycle	*+10.8 (p=.095)*	NS
· Technique ou professionnel long	NS	NS
· Supérieur	+25.6	NS
		+28.1
Travail le samedi (un des parents)		
Jamais	Réf	Réf
Certains samedis	-17.7	-11.7
Habituellement	NS	+14.7
Travail à domicile (un des parents)		
· Jamais	Réf.	Réf.
· Souvent	NS	NS
· De temps en temps	-24.9	NS
· Rarement	NS	NS
· Toujours	NS	NS
· Inactif	NS	NS
Activité du père le mercredi		
· Oui toute la journée	Réf.	Réf.
· Non, ½ journée	NS	NS
· Non, toute la journée	-18.7	NS
· Inactif	-24.4	NS
Fréquentation du centre aéré l'été		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	+18.9	NS

Maternelle R2=.325 HL=.489 / 4-6 ans R2=.215 HL=.969

T3 – Accueils du soir	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	14.6 %	6.1 %
Age · 4-6 ans · 3 ans et moins	 Réf. NS	
Activité de la mère · Active · Au foyer · Chômage ou autre inactive	 Réf. -12.7 *-9.3 (p=.084)*	 Réf. NS NS
Activité de la mère · Temps plein · Temps partiel · Total inactive	 Réf. NS NS	 Réf. -3 -4.9
Le père a choisi de prendre le mercredi pour ses enfants · Non · Oui · Inactif	 Réf. *+17.4 (p=.088)* NS	 Réf. NS NS
Travail le samedi (un des deux parents) · Jamais. · Certains samedis · Habituellement	 Réf. NS +9.6	 Réf. NS NS
Détermination des horaires de travail (un des deux parents) · Par l'employeur sans possibilité de modification · Choix entre plusieurs horaires fixes proposés par l'employeur · Horaires modifiables par vous-même d'un jour à l'autre · Horaires déterminés par vous-même · Ne sait pas	 Réf. NS NS NS NS	 Réf. +12.6 +9.4 +12 +9.9
Catégorie de commune · Plus de100 000 habitants · Commune rurale · Moins de 20 000 habitants · De 20 à 100 000 habitants · Agglomération parisienne	 Réf. NS NS NS NS	 Réf. NS NS NS +20

Maternelle R2=.121 HL=.644 / 4-6 ans R2=.173 HL=.575

T4 – Accueils du mercredi	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	8 %	6.1 %
Age		
· 4-6 ans	Réf.	
· 3 ans et moins	-5.6	
Activité de la mère		
· Active	Réf.	Réf.
· Au foyer	NS	-8.8
· Chômage ou autre inactive	+13.1	NS
Niveau d'études du père		
· Technique ou professionnel court	Réf.	Réf.
· Primaire ou inférieur	NS	NS
· Premier cycle	NS	+18.4
· Second cycle	NS	-11.7 (p=.095)
· Technique ou professionnel long	NS	NS
· Supérieur	NS	NS
Catégorie de commune		
· Plus de100 000 habitants	Réf.	Réf.
· Commune rurale	-6.2	-14.4
· Moins de 20 000 habitants	*-4.3 (p=.052)*	-9.8
· De 20 à 100 000 habitants	-5.9	-13.6
· Agglomération parisienne	NS	NS

Maternelle R2=.306 HL=.698 / 4-6 ans R2=.164 HL=.810

T5 – Séjour d'été avec les parents	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	80.6 %	81.8 %
Age		
· 4-6 ans	Réf.	
· 3 ans et moins	NS	
Activité de la mère		
· Active	Réf.	Réf.
· Au foyer	-17.5	-23.2
· Chômage ou autre inactive	-18.3	-10.5
PCS		
· Ouvrier	Réf.	Réf.
· Agriculteurs	NS	NS
· Artisans, commerçants	NS	+12.3
· Cadres, prof. Libérales, chefs d'entreprise	+13.3	+10.2
· Professions intermédiaires	+11.4	NS
· Employés	NS	NS
Catégorie de commune		
· Plus de100 000 habitants	Réf.	Réf.
· Commune rurale	-17.7	-17.5
· Moins de 20 000 habitants	-11.8	-10.1
· De 20 à 100 000 habitants	NS	NS
· Agglomération parisienne	+9	NS
Centre aéré l'été		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	NS	-10.6

Maternelle R2=.201 HL=.785 / 4-6 ans R2=.201 HL=.985

T6 – Séjours d'été sans les parents chez un membre de la famille	Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	30 %	38.5 %
Age		
· 4-6 ans	Réf.	
· 3 ans et moins	-11.6	
Niveau d'études du père		
· Technique ou professionnel court	Réf.	Réf.
· Primaire ou inférieur	-23	NS
· Premier cycle	NS	NS
· Second cycle	*+12.3 (p=.086)*	NS
· Technique ou professionnel long	+16.8	+16.8
· Supérieur	*+10.4 (p=.057)*	+23.5
Niveau d'études de la mère		
· Technique ou professionnel court	Réf.	Réf.
· Primaire ou inférieur	NS	NS
· Premier cycle	NS	NS
· Second cycle	NS	NS
· Technique ou professionnel long	*+12.2 (p=.087)*	NS
· Supérieur	+14.2	NS
Travail à domicile (un des parents)		
· Jamais	Réf.	Réf.
· Souvent	+33.4	NS
· De temps en temps	NS	NS
· Rarement	+29.3	NS
· Toujours	*+17.3 (p=.082)*	NS
· Inactif	+9.9 (p=.054)	NS
Activité du père		
· Actif	Réf.	Réf.
· Inactif	*-14 (p=.059)*	NS
Fréquentation de l'accueil collectif le soir		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	+15.6	+24

Maternelle R2=.208 HL=.599 / 4-6 ans R2=.095 HL=1

Profils de pratiques

Si l'on considère non plus l'accès à chacune des pratiques isolément, mais les relations entre elles, trois profils de pratiques se distinguent, comparables pour l'ensemble des élèves de maternelle ou les seuls 4-6 ans (graphique 4).

Pour le premier, majoritaire (48 % des élèves de maternelle et 41 % des 4-6 ans), le temps extra scolaire est essentiellement pris en charge par les parents. La fréquentation **des accueils collectifs du soir** ou **du mercredi** est faible (6 % à 7 % pour les seuls 4-6 ans graphique 4), **celle du centre aéré l'été et la pratique d'activités de loisirs encadrés sont inexistantes.** Ce sont plus souvent, à situation familiale comparable, des garçons et/ou âgés de moins de 4 ans. Par ailleurs, ce faible niveau de pratique collective s'avère plus prégnant au sein des familles ouvrières, avec un des parents disponible, car inactif ou travaillant à domicile. Pour les plus grands, l'activité professionnelle parentale certains samedis permettrait de libérer du temps la semaine, et réduirait ainsi la pratique des accueils collectifs (tableau 7).

A l'opposé de ce premier profil, le second se caractérise **par une forte participation aux accueils collectifs, notamment l'été, et aux activités de loisirs encadrés.** Celles-ci sont pratiquées par une majorité des enfants de ce groupe (52 % pour l'ensemble des élèves de maternelle et 55 % pour les 4-6 ans)[15] et **la totalité d'entre eux fréquente le centre aéré l'été.** Ce profil de pratiques regroupe un quart des élèves de maternelle, et une proportion légèrement supérieure des 4-6 ans (27 %). Faiblement expliqué par les variables disponibles dans l'enquête, il est comme le précédent essentiellement déterminé par l'âge et l'activité parentale (tableau 8). Mais à l'inverse du premier, ce second type de profil concerne plutôt des enfants de **plus de 4 ans,** dont les parents sont actifs et travaillent de manière irrégulière à domicile. Mais surtout, **ces enfants partent moins que les autres en vacances d'été avec leurs parents** (68 % pour les 2-3 ans et 64 % à partir de 4 ans), à situation socioéconomique égale pour les plus de 4 ans. **Le centre aéré** dont la fréquentation caractérise ce type de profil, constitue alors, nous l'avons vu, une **solution de remplacement ou de compensation,** comme sans doute **les séjours collectifs** plus nombreux que dans les autres groupes (4 % et seulement 1,5 % en moyenne).

Enfin, **le troisième profil est marqué par les activités de loisirs encadrés**, pratiqués par la totalité des enfants de ce groupe. Il rassemble 32 % des 4-6 ans et 27 % des élèves de maternelle**.** Leur fréquentation des accueils du soir et du mercredi est comparable à la moyenne de la population, mais aucun n'est usager du centre aéré l'été. Il s'agit plutôt d'enfants de plus de 4 ans, de garçons mais pour les plus jeunes, les filles seraient plus nombreuses, leur accès aux pratiques de loisirs spécifiques étant sans doute plus précoce (tableau 9). Leurs parents ont un niveau d'études moyen ou supérieur, et/ou exercent une profession indépendante, sont employés ou cadres pour les plus jeunes. Ces parents, actifs tous les deux, travaillent le mercredi, et/ou de nuit, mais avec des horaires plutôt fixes. Le taux de départ en vacances avec les parents ou sans eux chez la famille est plus élevé qu'en moyenne (graphique 4), en lien avec situation socio économique de la famille. A caractéristiques égales, on n'observe en effet pas d'impact de ces séjours sur l'appartenance à ce profil de pratiques.

Graphique 4 – **Typologie de pratiques – élèves de maternelle**

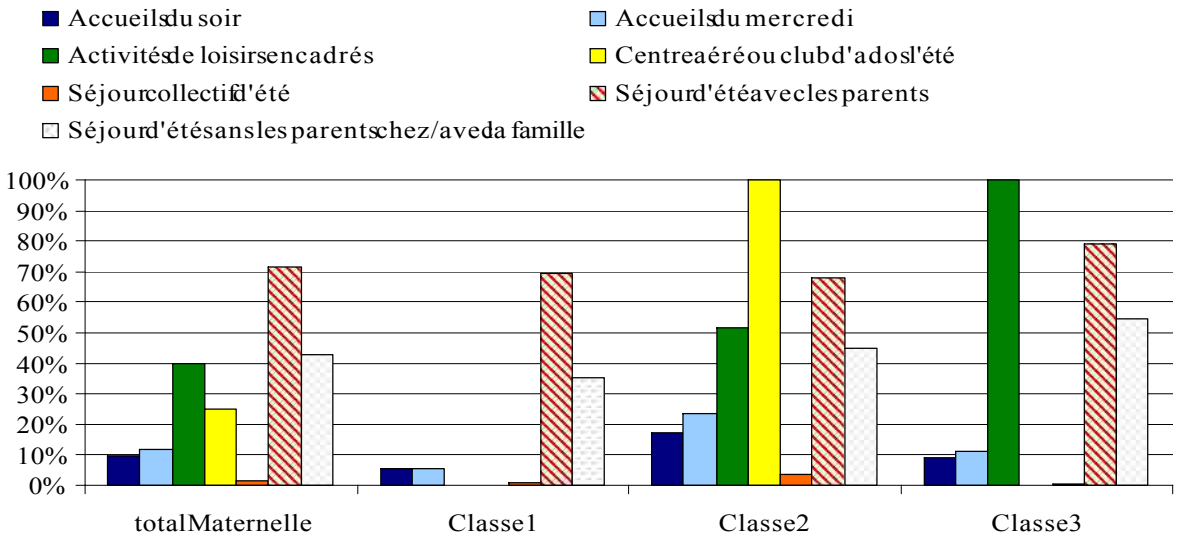

Lecture : La typologie a été réalisée à partir des pratiques collectives, les séjours d'été en famille, avec ou sans les parents sont présentés à titre illustratif. Pour les 4-6 ans, les résultats sont comparables concernant les classes et les pratiques qui les caractérisent.

[15] Ce sont ces deux pratiques qui distinguent le plus fortement les 3 classes entre elles (V de cramer=1 pour les centres aérés l'été et V=860 pour les activités de loisirs encadrés, V=.147 pour les accueils du soir des 4-6 ans, V=.160 en maternelle, V=.203 pour le mercredi pour les 4-6 ans et V=.238 pour l'ensemble des élèves de maternelle).

Tableaux 7 à 9 – **Facteurs déterminant l'appartenance aux classes – élèves de maternelle et 4-6 ans**

Lecture : A situation comparable, les élèves de maternelle de 2 à 3 ans ont une probabilité d'appartenir à la classe 1 de 35 points de supérieure à celle des enfants de 4 ans et plus.

T 7 - Classe 1	**Total maternelle**	**4-6 ans**
Constante – situation de référence	**45,4 %**	**43.6 %**
Age · 4 ans et plus · 2 et 3 ans	 Réf. +35,1	
Sexe · Fille · Garçon	 Réf. +12,5	 Réf. NS
PCS · Ouvrier · Agriculteurs · Artisans, commerçants · Cadres, prof. Libérales, chefs d'entreprise · Professions intermédiaires · Employés	 Réf. NS - 31,5 - 23 -15,8 *-11,7 (p=.0.58)*	 Réf. NS - 29.3 - 25.7 -10.4 -12.8
Travail à domicile (un des deux parents) · Jamais · Souvent · De temps en temps · Rarement · Toujours ou presque · Inactif	 Réf. NS -22.5 NS +29.6 +11.1	 Réf. NS -19.4 *-26.2 (p=.065)* +32.5 +13.8
Travail le samedi (un des deux parents) · Jamais · Certains samedis · Habituellement	 Réf. NS NS	 Réf. *-11.4 (p=.052)* NS

Maternelle : R2=.202 HL=.962 / 4-6 ans : R2=.165, HL=.505, le départ avec les parents est significatif (+3.8)
Mais pour un modèle moins adapté aux données (R2 .=164 HL= .380)

T 8 - Classe 2	**Total maternelle**	**4-6 ans**
Constante – Situation de référence	**27.4 %**	**30.9 %**
Age · 4 ans et plus · 2 et 3 ans	 Réf. -13.5	
Travail à domicile (un des deux parents) · Jamais · Souvent · De temps en temps · Rarement · Toujours ou presque · Inactif	 Réf. NS +15.3 NS NS - 9	 Réf. NS NS NS NS NS
Revenu · 23 à 27 000 € · 46 à 68 000 €	 Réf. NS	 Réf. *+14 p=0.90*
Séjour l'été avec les parents · Non · Oui	 Réf. NS	 Réf. -21.6

Maternelle : R2 =.053 HL= 1 / 4-6 ans : R2 =.05 HL =.976

T 9 - Classe 3	Total Maternelle	4-6 ans
Constante – situation de référence	**16.5 %**	**33.4 %**
Age		
· 4 ans et plus	Réf.	
· 2 et 3 ans	-12.4	
Sexe		
· Fille	Réf.	Réf.
· Garçon	-6.8	+12,9
PCS		
· Ouvrier	Réf.	Réf.
· Agriculteurs	NS	NS
·Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	+36.1	+41
· Cadres, professions libérales	*+11.6 (p=064)*	NS
· Professions intermédiaires	NS	NS
· Employés	+13	+22,2
Niveau d'études père		
· Technique et professionnel court	Réf.	Réf.
·Primaire	*-12.4 p=.095*	NS
·1er cycle	NS	NS
· 2ème cycle	*+10 p=.08*	+17.9
· Technique et professionnel long	NS	NS
· Supérieur	+15,2	+23.2
Niveau d'études mère		
· Technique et professionnel court	Réf.	Réf.
· Primaire	NS	NS
· 1er cycle	+21.7	NS
· 2ème cycle	NS	NS
· Technique et professionnel long	+25.6	NS
· Supérieur	+22.1	NS
Travail du père le mercredi		
· Oui	Réf.	Réf.
· Oui ½ journée	*-8 p=.06*	-17.3
· Non	-8.2	-15.9
· Inactif	–11.8	–22.6
La mère a choisi de prendre le mercredi pour s'occuper de ses enfants		
· Non	Réf.	Réf.
· Oui	NS	-15.6
· Inactive	NS	-16.8
Travail de nuit		
· Jamais	Réf.	Réf.
· Parfois	+6	NS
· Habituellement	*+9.7 p=.067*	+27.8
Horaires		
· Fixes	Réf.	Réf.
· Alternés	NS	-14.2
· Variables/à la carte	NS	NS

Maternelle : R2=.247, HL=.525, à l'étape précédente le modèle s'avère plus ajusté aux données (HL=.862 et R2 =.205), il montre seulement un effet du sexe, de l'âge, de la PCS, du niveau d'études du père, et de son activité le mercredi.
4-6 ans : R2=.243 HL=.580, à l'étape précédente, le modèle est moins explicatif mais davantage ajusté aux données (R2=.171 HL=.717) il prend seulement en compte l'effet du sexe, du niveau d'études du père, de son activité le mercredi et la PCS

L'analyse des données de l'enquête INSEE distingue trois types d'organisation du temps libre :

- Pour **la majorité des élèves de maternelle, ce temps est principalement pris en charge par les parents**, l'un d'entre eux étant inactif, l'enfant âgé de 3 ans et/ou est un garçon ; ce profil est également plus prégnant au sein des familles ouvrières ou d'agriculteurs.

- **Pour un quart de cette population, le temps libre est marqué par une forte participation à l'ensemble des accueils et activités collectives**, notamment l'été. Les enfants sont âgés de plus 4 ans, leurs parents actifs, peu disponibles, les vacances en famille peu fréquentes.

- Pour les autres, **la pratique d'une activité spécifique, sportive ou culturelle** prédomine et caractérise le temps libre d'enfants de plus 4 ans, et/ou issus des catégories sociales moyennes et supérieures.

Ce dernier type de pratique est en effet fortement lié aux caractéristiques socioculturelles des familles alors que la fréquentation des accueils collectifs dépend plutôt de l'organisation du travail des parents, notamment de la répartition de leurs disponibilités sur la semaine, ou sur la journée. L'activité féminine en est le déterminant majeur.

Mais quelle soit l'activité professionnelle des parents, l'accès à l'ensemble de ces pratiques dépend fortement de l'âge. **L'augmentation de la fréquentation des accueils collectifs à partir de 4 ans (de 23 % les 2-3 ans à 38 % pour les 4-6 ans) ne peut en effet s'expliquer par une reprise de l'activité féminine.** Celle-ci ne varie pas de manière statistiquement significative au fur et à mesure que l'enfant grandit[16] : 60 à 64 % des mères d'élèves de maternelle sont actives, 27 à 25 % se déclarent femmes au foyer, 9 % au chômage, 4 à 2 % autres inactives. On observe le même résultat pour le mercredi, quelle que soit la tranche d'âge, 56 % des actives ne travaillent pas le mercredi (64 % des mères actives d'enfants scolarisés en maternelle sont à temps partiel)[17].

La fréquentation croissante des accueils collectifs marquerait donc l'autonomie progressive laissée à l'enfant. Le même processus s'observe pour les départs en vacances sans les parents chez un membre de la famille, les deux types de pratiques étant d'ailleurs corrélées[18]. Lié à l'avancée en âge de l'enfant, ce processus est également variable selon les milieux sociaux, les mères les moins diplômées, les familles ouvrières privilégiant la prise en charge du temps libre par les parents.

[16] Le test statistique réalisé (chi-deux, p=.662) montre que la différence entre les distributions est due au hasard.

[17] Les modèles de régression réalisés afin de dégager les facteurs déterminant l'inactivité des mères ou le travail à temps partiel de celle-ci ne montrent pas d'effet de l'âge parmi les enfants de maternelle. A situation identique, les mères sont plus fréquemment inactives quand le ménage a un niveau de revenu inférieur à 23 000 € annuels et/ou trois enfants ou plus. Elles travaillent plus fréquemment à temps partiel dans les familles situées dans la catégorie professions intermédiaire et à revenu élevé (entre 27 000 et 68 000 €).(Inactivité mère : R2=.267, HL=.921, +30 à +9 points pour les tranches de revenu inférieurs à 23 000 € annuels, -21 points pour un seul enfant dans la famille, +15 points pour 3 enfants et plus ; Temps partiel mère : R=.119 HL=.874, +14 points pour professions intermédiaires, -14 pour employés, de +14 à +18 points de 27 à 68 000 €)

[18] Parmi les élèves de maternelle, la probabilité de fréquenter un accueil collectif, avec ou sans hébergement, l'été ou la semaine, augmente de 8.3 points pour ceux qui partent en vacances sans leurs parents chez un membre de la famille, elle se réduit de 15 points en dessous de trois ans et de 10,4 points quand la mère est inactive (situation de référence 35.8 %, R2=.067, HL .759).

A l'école primaire : les enfants de 7 à 10 ans

Parmi les élèves du primaire, les pratiques de ceux âgés de plus 10 ans ne se distinguent pas de celles des 7-10 ans concernant les accueils du soir ou du mercredi, les activités de loisirs encadrés, et les séjours en famille, avec ou sans les parents. C'est l'entrée au collège qui marquera nous le verrons (bulletin à paraître) la forte réduction de la fréquentation des accueils du soir (6 % des 11-13 ans en primaire et 2 % pour les collégiens de la même tranche d'âge). En revanche, l'évolution des pratiques concernant les centres aérés l'été (27 % des 7-10 et 17 % des 11-13 ans en primaire)[19] et les départs en séjours collectifs (11 % pour les moins de 10 ans et 19 % pour les plus âgés) s'observe à partir de 10 ans (graphique 1 à 3).
Mais globalement pour l'ensemble des pratiques observées, l'âge apparaît plus déterminant que le niveau de scolarisation. Nous nous sommes donc plus particulièrement intéressés aux 7-10 ans, cette tranche d'âge représentant 78 % de la population du primaire.

Après la classe

Près de 9 % d'entre eux sont usagers des accueils après la classe, soit une proportion comparable, quoique légèrement inférieure à celle des 4-6 ans (10 %, graphiques 2 et 3). De 7 à 10 ans, celle-ci va toutefois progressivement se réduire et passer de 11 à 6 % (graphique 1), les enfants étant parallèlement **de plus en plus nombreux à rentrer chez eux à la fin de la journée scolaire** (78 % à 7 ans, 87 % à 10 ans). Comme pour les plus jeunes, cette pratique est plus courante quand la mère est inactive mais également à partir de 7 ans, quand elle travaille à temps partiel[20]. On retrouve également l'impact, quoique plus modéré, de la souplesse des horaires de travail des parents (tableau 10), ces derniers préférant sans doute que leur enfant les fréquente après la classe plutôt qu'avant. En effet, selon les résultats d'une enquête de l'INED (2004-5), les accueils du matin concernaient en 2004 seulement 2 % des élèves du primaire (Anian, Bauer 2007).
Enfin, aux caractéristiques de l'activité professionnelle parentale, et particulièrement maternelle, s'ajoute pour les 7-10 ans la taille de leur fratrie, les enfants uniques étant plus souvent usagers des accueils après la classe.

Ces résultats se situent dans la continuité de ceux relevés pour les élèves de maternelle au fur et à mesure de leur avancée en âge. Ce n'est plus seulement l'inactivité de la mère qui intervient dans l'organisation du temps après la classe mais le travail à temps partiel de celle-ci, cette organisation évolue également avec l'âge de l'enfant alors que le taux d'activité des mères et ses modalités restent stables : pour les 7-10 ans comme pour leurs cadets[21] 63 % d'entre elles travaillent, 37 % à temps plein et 26 % à temps partiel. Mais **le processus d'autonomie qui pour les enfants de maternelle s'exprimait par une fréquentation croissante des accueils collectifs, est marqué pour les 7-10 ans par l'évolution inverse concernant l'organisation du soir** : **ce type d'accueil est progressivement délaissé et peu à peu, on rentre chez soi, après l'école, que les parents soient ou non présents.**

---

[19] P<.05 et V=.95.

[20] Parmi les 7-10 ans, avoir une mère inactive augmente de 20 points la probabilité de rentrer directement à la maison après la classe (constante pour la situation de référence 77,9 % R2=.272 et HL=.475), et de 11 points quand elle travaille à temps partiel. Intervient également le niveau d'études du père (+14 points pour les diplômés du supérieur, - 26 points pour ceux de l'enseignement technique ou professionnel long). Comme pour les élèves de maternelle, on observe un effet du niveau de revenu, les enfants des familles les plus aisées rentrant moins souvent chez eux (- 24 points de 37 à 46 000 € et – 31 points de 46 à 68 000 €).

[21] Les tests statistiques ne montrent pas de différence significative du taux d'activité et de ses modalités, au sein de la tranche d'âge de 7 à 10 ans, mais également entre les 4-6 ans et les 7-10 ans.

Le mercredi

En revanche, **les accueils du mercredi bénéficient d'un attrait important.** La proportion des enfants restant principalement chez eux ce jour là est légèrement inférieure à celle observée pour leurs cadets (62 %, 64 % pour les 4-6 ans, graphiques 2 et 3). Mais près d'un quart des 7-10 ans fréquentent un accueil collectif (21 %, seulement 13 % des 4-6 ans, graphiques 2 et 3), et à la différence de leur cadets, quelle que soit la disponibilité de leur mère ce jour là (tableau 11). L'offre en milieu rural, comme pour les plus jeunes, apparaît plus restreinte que pour les autres types de communes, mais la famille et les amis ne constituent plus une solution de remplacement pour les 7-10 ans[22]. **C'est la pratique d'activités spécifiques, sportives ou culturelles qui s'avère déterminer la fréquentation des accueils collectifs du mercredi. Ce résultat est bien entendu à rapporter à la construction du questionnaire :** le même item « club (sportif, de musique…), centre aéré » regroupant la fréquentation de club et celle des centres de loisirs (cf. encadré Définition des pratiques). Mais on n'observait pas pour les moins de 7 ans cet impact de la pratique d'activités encadrées sur celle des accueils collectifs du mercredi.

Pratiquer des activités sportives ou culturelles

La participation à ces activités de loisirs connaît d'ailleurs une forte augmentation à partir de 7 ans, 70 % en pratique au moins une à cet âge et seulement 57 % à 6 ans. Cette proportion continue ensuite à augmenter pour atteindre un maximum de 80 % à 10 ans (graphique 1).

Quel que soit le cadre où se déroulent ces activités (club, conservatoire, association), c'est le niveau de revenu de la famille et/ou d'études du père qui favorise, comme pour les plus jeunes, leur pratique (tableau 12). Ces caractéristiques socio économiques et socio culturelles n'ayant pas d'impact sur la fréquentation des **accueils du mercredi, parmi ces derniers, les centres aérés apparaissent ainsi favoriser l'accès de tous à des activités de loisirs.**

[22] Le type de commune n'a pas l'impact observé pour les élèves de maternelle, sur l'accueil par la famille et les amis (R2=.208 HL=.473).

Les vacances d'été

L'été, 70 % des 7-10 ans bénéficient de vacances avec leurs parents, d'autant plus fréquemment que le revenu familial est élevé et le père diplômé, **39 % partent sans leurs parents chez un membre de leur famille**, notamment quand la mère est active et a suivi des études supérieures (tableaux 13 et 14).

Les centres aérés accueillent l'été 28 % des 7 à 10 ans, cette pratique atteint son maximum à 8 ans (33 %) pour décroître ensuite de manière régulière (graphique 1). Les garçons y sont plus nombreux que les filles ; les enfants dont la mère est active mais ne travaille pas une partie du mercredi et ceux qui fréquentent les accueils du soir également. La pratique du centre de loisirs l'été semble ainsi s'inscrire dans **une répartition du temps de travail maternel sur l'année**, la fréquentation de accueils du soir ou de l'été par l'enfant permettant aux mères d'être disponibles une partie du mercredi (tableau 15).
Mais surtout, la pratique du centre aéré l'été s'avère fortement **déterminée par le départ en séjours collectifs.** L'effet inverse étant peu marqué (tableau 16), on peut penser que la fréquentation du centre de loisirs l'été serait motivée, ou tout au moins associée aux séjours organisés par les centres de loisirs, appelés « mini-camps ».

Ces derniers semblent en effet avoir été inclus par les parents répondant à l'INSEE parmi les séjours collectifs, le questionnaire ne définissant pas ces derniers à travers un critère de durée (cf. encadré Définition des pratiques). La comparaison entre les réponses des parents et les effectifs enregistrés par les services du Ministère pour les séjours de plus de 5 nuits confirme cette hypothèse.
Selon ces chiffres, ces séjours avaient accueillis 333 756 enfants de 7 à 12 ans au cours de l'été 2003[23], soit 7.5 % de cette tranche d'âge[24].

[23] Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, *Chiffres clefs de la fréquentation des séjours de vacances de 1998 à 2007*, Direction de la Jeunesse et de l'Education Populaire, Bureau des vacances et des loisirs des mineurs, Avril 2008.
[24] L'INSEE recense 4 435 947 enfants de 7 à 12 ans en 2003.

Pour la même période, et selon les données recueillies par l'INSEE auprès des parents, 13 % des 7-12 ans avaient participé à un séjour collectif, quelle que soit sa durée, 14 % si l'on prend en compte ceux à vocation linguistique (11 % pour les 7-10 ans). L'écart entre les deux sources, représentant 6.5 % de cette tranche d'âge, indique que **plus de 240 000 enfants de 7 à 12 ans seraient partis pendant l'été 2003 dans le cadre de séjours collectifs de moins de 5 nuits, principalement des mini-camps.**

On comprend que l'on ne retrouve pas l'impact déterminant relevé dans une précédente étude d'un niveau élevé de revenu et d'études des parents sur l'accès aux « colos »[25] (OVLEJ 2006-2008, bulletins 17 à 19).
Les séjours identifiés ici sans précision de durée, s'avèrent à l'inverse (tableau 16), davantage fréquentés, par des enfants dont le père est inactif, avec un faible niveau d'études et/ou la mère ne travaille pas le mercredi, avec pour les actifs, une organisation du temps de travail atypique (habituellement le dimanche, parfois à domicile).

Ces séjours semblent participer d'**une organisation du temps marquée par les pratiques collectives,** et liée à des situations familiales plutôt défavorisées. Ils définissent en effet un profil de pratiques (classe 2, graphique 5) regroupant des enfants qui partent tous dans ce cadre et fréquentent plus que les autres l'ensemble des types d'accueils et loisirs collectifs. Les vacances sans leurs parents dans la famille sont également majoritaires (50 %). Les caractéristiques déterminant ce profil de pratiques, **minoritaire parmi les 7-10 ans** (11 % de cette tranche d'âge), sont identiques à celles favorisant le départ en séjour collectif l'été : inactivité du père, faible niveau d'études, disponibilité de la mère le mercredi et travail le dimanche (tableau 18).

A l'opposé, **le profil majoritaire (59 % des 7-10 ans) est caractérisé par la pratique d'activités spécifiques, sportives ou culturelles, qui concerne la totalité des enfants de ce groupe.**

Ils fréquentent le centre de loisirs l'été ou le mercredi dans une proportion comparable à la moyenne, mais aucun d'entre eux n'est usager des accueils le soir après la classe ou des séjours collectifs.
Il s'agit d'enfants qui bénéficient plus souvent de vacances en famille que les autres (77 %, tableau 17), leurs parents sont cadres, plus souvent encore membres des professions intermédiaires, avec des horaires de travail fixes et contraints. Le père est actif, le temps partiel de celui-ci, très minoritaire (2 %) favorise l'appartenance à ce profil.

Enfin, **plus d'un quart des 7-10 ans (29 %) ont un niveau de pratique plutôt faible, à l'exception des accueils collectifs du soir** qu'ils fréquentent deux fois plus souvent que les autres (24 %).

Aucun ne part en séjour collectif, une faible minorité (21 % contre 75 % en moyenne) a accès à une activité spécifique en club ou association, et une proportion inférieure à la moyenne aux accueils du mercredi (15 % et 21 % pour l'ensemble des 7-10 ans). En revanche, leur pratique du centre aéré l'été est comparable à celle de leurs camarades du même âge, compensant sans doute partiellement l'absence de séjours en famille.
Le non départ en vacances avec les parents constitue en effet une des caractéristiques déterminant ce profil de pratiques, plus marqué également pour les enfants uniques, et/ou ceux dont la mère n'a pas suivi d'études supérieures (tableau 19).

[25] Celles-ci étaient notamment identifiées à partir de la définition des vacances (soit 4 nuits au moins) utilisée par l'INSEE dans le cadre de sa dernière enquête « vacances » (2004).

Tableaux 10 à 17 – **Facteurs déterminant l'accès aux pratiques – 7-10 ans**

T 10- Accueil collectif après la classe	7-10 ans
Constante – situation de référence	3.7 %
Taille de fratrie · 2 enfants · Un seul · 3 enfants et plus	 Réf. +5.6 *-2.1 (p=.079)*
Détermination des horaires de travail (un des deux parents) · Par l'employeur sans possibilité de modification · Choix entre plusieurs horaires fixes proposés par l'employeur · Horaires modifiables par vous-même d'un jour à l'autre · Horaires déterminés par vous-même · Ne sait pas	 Réf. NS +11 *+3.5 (p=.065)* *-2.9 (p=.080)*
Fréquentation centre aéré l'été · Non · Oui	 Réf. +5.4
Fréquentation accueil collectif le mercredi · Non · Oui	 Réf. +4.7

R2=.202 HL=.761

T11 - Accueil collectif le mercredi	7-10 ans
Constante – situation de référence	10.7 %
Catégorie de commune · Plus de100 000 habitants · Commune rurale · Moins de 20 000 habitants · De 20 à 100 000 habitants · Agglomération parisienne	 Réf. *-3.9 (p=.104)* NS NS NS
Pratique d'une activité de loisirs encadrés · Non · Oui	 Réf. +15.6

R2=.067 HL=.444

T12 – Pratique d'une activité de loisirs encadrés	7-10 ans
Constante – situation de référence	60.3 %
Revenu · 23 à 27 000 € · <15 000 € · 15 à 18 000 € · 18 à 23 000 € · 27 à 37 000 € · 37 à 46 000 € · 46 à 68 000 € · > 68 000 €	 Réf. -4.3 *-4.3 (p=.06)* NS NS NS NS NS
Niveau d'études père Technique et professionnel court Primaire 1er cycle 2ème cycle Technique et professionnel long Supérieur	 Réf. NS NS *+14.7 (p=.099)* NS +19

R2=.132 HL=.962

T13 – Départ en vacances avec les parents l'été	7-10 ans
Constante – situation de référence	64.1 %
Revenu · 23 à 27 000 € · <15 000 € · 15 à 18 000 € · 18 à 23 000 € · 27 à 37 000 € · 37 à 46 000 € · 46 à 68 000 € · > 68 000 €	 Réf. -27.3 NS *-14.6 (p=.063)* +13.6 NS +29.6 NS
Niveau d'études père Technique et professionnel court Primaire 1er cycle 2ème cycle Technique et professionnel long Supérieur	 Réf. *-21.4 (p=.053)* NS *+13,7 (p=.068)* +18.9 +17.6

R2=.250 HL=.763

T14 – Départ en vacances sans les parents chez un membre de la famille l'été	7-10 ans
Constante – situation de référence	43.6 %
Activité de la mère Active Au foyer Au chômage ou autres inactives	 Réf. -18.5 NS
Niveau d'études mère Technique et professionnel court Primaire 1er cycle 2ème cycle Technique et professionnel long Supérieur	 Réf. *-20,6 (p=.093)* *-12.8 (p=.055)* *NS* NS +17.5

R2=.113 HL=.955

T15 – Fréquentation du centre aéré l'été	7-10 ans
Constante – situation de référence	22.4 %
Sexe Fille Garçon	 Réf. +10.9
Activité de la mère le mercredi Oui toute la journée Oui ½ journée Non toute la journée	 Réf. -9.4 NS
Fréquentation des accueils collectifs le soir Non Oui	 Réf. +13.5
Départ en séjour collectif l'été Non Oui	 Réf. +21.6

R2=.132 HL=.962

T16 – Départ en séjour collectif l'été	7-10 ans
Constante – situation de référence	5.3 %
Activité du père Active Au chômage ou autres inactifs	 Réf. +19.6
Niveau d'études père Technique et professionnel court Primaire 1er cycle 2ème cycle Technique et professionnel long Supérieur	 Réf. NS +8.6 NS NS NS
Travail à domicile (un des deux parents) Jamais Souvent De temps en temps Rarement Toujours ou presque Inactif	 Réf. NS +7.4 NS NS *-4.9 (p=.084)*
Travail le dimanche Jamais Certains dimanches Habituellement	 Réf. NS +11.1
Activité de la mère le mercredi Oui toute la journée Oui ½ journée Non toute la journée	 Réf. NS +12

R2=.147 HL=.792 – ce modèle comprend seulement les pratiques de vacances qui ne sont pas significatives.
Si on intègre l'ensemble des pratiques collectives, le modèle est moins explicatif (R=.130), peu adapté aux données (HL=.243) mais on relève un impact de la fréquentation du centre aéré l'été sur celle des séjours collectifs (+4.5).

Graphique 5 – **Typologie de pratiques – 7-10 ans**

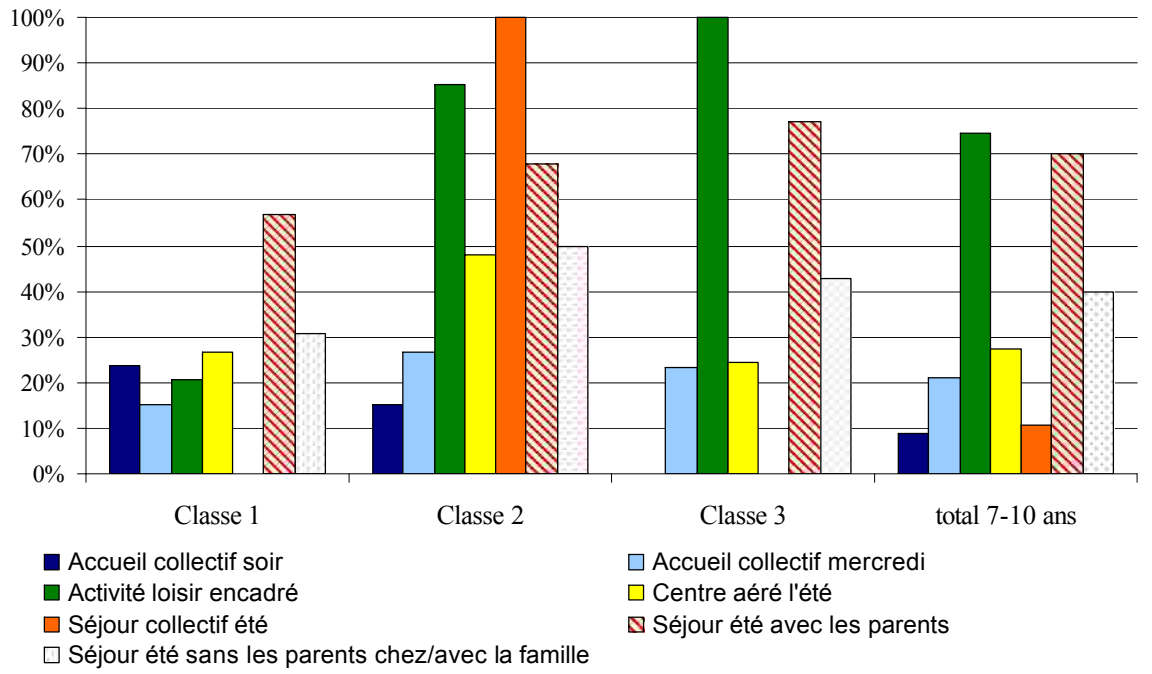

Tableaux 17 à 19 – **Facteurs déterminant l'appartenance aux classes**

T17 – **Classe 1**	7-10 ans
Constante – situation de référence	44 %
Taille de la fratrie	
Deux enfants	Réf.
Un seul	+12.8
Trois enfants et plus	NS
Niveau d'études mère	
Technique et professionnel court	Réf.
Primaire	NS
1er cycle	NS
2ème cycle	NS
Technique et professionnel long	NS
Supérieur	-20.7
Départ en vacances avec les parents l'été	
Non	Réf.
Oui	-14.8

R2=.106 HL=.813

T18 – **Classe 2**	7-10 ans
Constante – situation de référence	5.3 %
Activité du père	
Active	Réf.
Au chômage ou autres inactifs	+14.3
Niveau d'études père	
Technique et professionnel court	Réf.
Primaire	NS
1er cycle	+8.6
2ème cycle	NS
Technique et professionnel long	NS
Supérieur	NS
Travail à domicile (un des deux parents)	
Jamais	Réf.
Souvent	NS
De temps en temps	+7.4
Rarement	NS
Toujours ou presque	NS
Inactif	*-5.9 (p=.084)*
Travail le dimanche	
Jamais	Réf.
Certains dimanches	NS
Habituellement	+11.1
Activité de la mère le mercredi	
Oui toute la journée	Réf.
Oui ½ journée	NS
Non toute la journée	+6.7

R2=.147 HL=.792

T19 – **Classe 3**	7-10 ans
Constante – situation de référence	51.1 %
Activité du père Temps plein Temps partiel Inactif	 Réf. *+36.9 (p=.065)* -32.1
Détermination des horaires de travail (un des deux parents) · Par l'employeur sans possibilité de modification · Choix entre plusieurs horaires fixes proposés par l'employeur · Horaires modifiables par vous-même d'un jour à l'autre · Horaires déterminés par vous-même · Ne sait pas	 Réf. NS *-13 (p=.10)* NS +19.7
PCS · Ouvrier · Agriculteurs · Artisans, commerçants · Cadres, prof. Libérales, chefs d'entreprise · Professions intermédiaires · Employés	 Réf. NS NS +11.5 (p=.08) +20.9 NS

R2=.099 HL=.805

On retrouve pour les 7-10 ans, deux types d'organisation du temps libre observés pour les plus jeunes :

- **un profil, devenu majoritaire chez les 7-10 ans, et orienté par la pratique d'activités de loisirs, sportives ou culturelles**, caractéristique des enfants des catégories sociales moyennes à supérieures ;
- **un second, minoritaire chez les 7-10 ans, et marqué par une forte participation à l'ensemble des accueils et activités collectives, notamment l'été,** la fréquentation du centre aéré par les plus jeunes fait progressivement place aux départs en séjours collectifs, notamment dans le cadre de « mini-camps » ; ce profil de pratiques concerne des enfants qui semblent plutôt issus de familles défavorisées.

S'y ajoute pour cette tranche d'âge**, un mode d'organisation centré sur la fréquentation des accueils du soir,** à l'exclusion des autres pratiques collectives. On peut penser que ce profil s'inscrit dans la continuité de celui marqué pour les plus jeunes par la prise en charge parentale du temps extrascolaire. Pour les plus de 7 ans, celle-ci se trouve relayée par les accueils après la classe.

Pour les enfants de 7 à 10 ans, le processus d'autonomie ne s'exprime plus par la fréquentation croissante des accueils collectifs notamment le soir, comme nous l'avons noté pour leurs cadets, mais à l'inverse par la possibilité de rentrer chez soi après la classe, que les parents soient ou non présents. Cette tranche d'âge est celle qui fréquente le plus les accueils collectifs (50 % d'entre eux), mais ils prennent d'autres fonctions que celles observées pour les élèves de maternelle.
Ainsi les accueils du mercredi sont davantage associés à la pratique d'activités spécifiques, sportives ou culturelles. L'été, **le centre aéré ne constitue plus une solution de « remplacement » pour ceux qui ne bénéficient pas de vacances avec leurs parents mais il permet à de nombreux enfants, notamment ceux issus de familles plutôt défavorisées, de partir en séjours collectifs, dans le cadre de « mini-camps ».**

En effet, on ne retrouve pas pour les données recueillies par l'INSEE et incluant tous les types de séjours, quelle que soit leur durée, l'impact déterminant du niveau de revenu des familles observé pour les seules « colonies de vacances » (OVLEJ 2006, 2008). Les séjours identifiés ici sont plus courts, donc moins onéreux pour les familles. On peut également faire l'hypothèse que s'agissant pour une part importante d'entre eux de « mini-camps » intégrés à l'activité et aux projets des centres de loisirs, ils bénéficient davantage de la participation financière des CAF et des collectivités locales. Mais on ne dispose pas de données permettant de vérifier cette hypothèse.

De même, **on ne connaît pas le nombre d'enfants partant chaque année dans le cadre de ces mini-camps, ces derniers apparaissent pourtant permettre à nombre d'entre eux de bénéficier d'une expérience de séjour collectif, voire d'accéder au départ en vacances**.

Au cours de l'été 2003, au vu de l'analyse des données de l'enquête INSEE, plus de 240 000 enfants de 7 à 12 ans seraient partis dans le cadre de séjours collectifs de moins de 5 nuits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Annian S., Robert-Bobée I., 2009, « Modes d'accueil et de garde des enfants de moins de 6 ans en France en 2007 », *Études et Résultats*, DREES, n° 678, février.
- Annian S., Bauer D., 2007, Le temps périscolaire, *Etudes et résultats*, DREES, n°611, Novembre.
- Bradshaw J., Hoelscher P. Richardson D., 2007, *Comparing Child Well-Being in OECD Countries : Concepts and Methods,* UNICEF, Innocenti Working Papers, *n°3.*
- Bailleau G., 2009, « L'offre d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans en 2007 », *Document de travail*, Série statistiques, DREES, n° 135, juin.
- Blanpain N., 2006, « Scolarisation et modes de garde des enfants âgés de 2 à 6 ans », *Études et Résultats*, DREES, n° 497, juin.
- Bresse S., Le Bihan B., Martin C., 2007, La garde des enfants en dehors des plages horaires standard, *Etudes et résultats*, DREES, n°551, janvier.
- Chokrane, B., Hatchuel G, Placer V, 1999, *Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans*, Crédoc, Direction du Tourisme, ONT.
- Geneix N., Chartier L. (coord.), 2007, *Petite enfance : enjeux éducatifs de 0 à 6 ans*, ESF.
- Gouyon M., 2004, L'aide aux devoirs par les parents, *INSEE Première*, 996.
- Le Floc'h, 2005, *Approche écosystémique des rythmicités attentionnelles de l'enfant*, étude des effets des aménagements du temps scolaire, des loisirs collectifs et du travail parental sur les niveaux et les variations de l'attention de l'enfant de 5 à 10 ans, Thèse de doctorat, Université de Tours.
- Muller L., 2005, Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair, *INSEE Première*, 1008.
- Observatoire national de la petite enfance, 2009, « L'accueil du jeune enfant 2008 », *Données statistiques*, Caisse nationale des allocations familiales, septembre.
- Muller L., 2005, Age, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs démographiques de la pratique sportive et des activités choisies*, Stat-info*, n°05-05.
- Metton-Gayon C., *Les adolescents, leur téléphone et internet, "Tu viens sur MSN ?"*, L'Harmattan.
- OVLEJ, 2006, Monforte I., « Les 5-19 ans et les vacances**,** types de pratiques et accessibilité », *Bulletin n° 17.*
- OVLEJ, 2007, Monforte I**., «** Les aides au départ dans l'enquête vacances 2004, les 5-19 ans et les vacances (2) », *Bulletin n°18*.
- OVLEJ, 2008, Monforte I., « Entre soi ou avec les autres, séjours familiaux, sans les parents ou colos, les 5-19 ans et les vacances (3) », *Bulletin n°19*.
- OCDE, 2009, *Panorama de la société 2009*, les indicateurs sociaux de l'OCDE, OCDE.
- Octobre S., 2004, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, Ministère de la culture et de la communication, DEP, La Documentation Française
- Rosenwald F., Tomasini M., 2005, Que font les jeunes pendant les vacances d'été ? *Education et formations*, n°72, Septembre.

OVLEJ Contact : Isabelle Monforte

3 square Max Hymans – PARIS Cedex 15

☏ 01.43.27.49.40

ObservatoireVLEJ@aol.com